

Projet Alimentaire Territorial ?

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux s'appuient sur un **diagnostic partagé** faisant un état des lieux de la **production agricole et alimentaire locale**, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.



Avec qui ?

Élaborés de manière concertée à l'initiative des **acteurs d'un territoire**, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé.



Comment ?

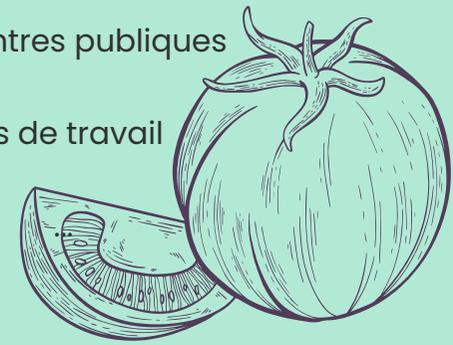
Entretiens (acteurs institutionnels, décideurs locaux, associations, partenaires ...)

Enquêtes (agriculteurs, commerçants, restaurateurs, consommateurs...)

Analyse de données statistiques (recensement général agricole, consommation, ...)

Rencontres publiques

Ateliers et groupes de travail





Des objectifs communs

Comprendre le fonctionnement du système alimentaire local

Transmettre les exploitations agricoles et installer de nouveaux agriculteurs

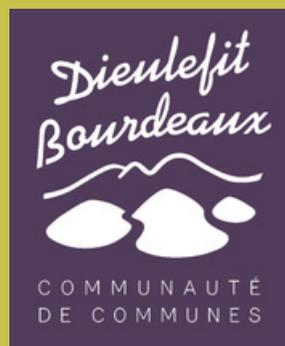
Adapter les pratiques agricoles face au changement climatique

Manger local en restauration collective et **limiter le gaspillage** alimentaire

Valoriser les initiatives locales en faveur des circuits courts alimentaires

Contact

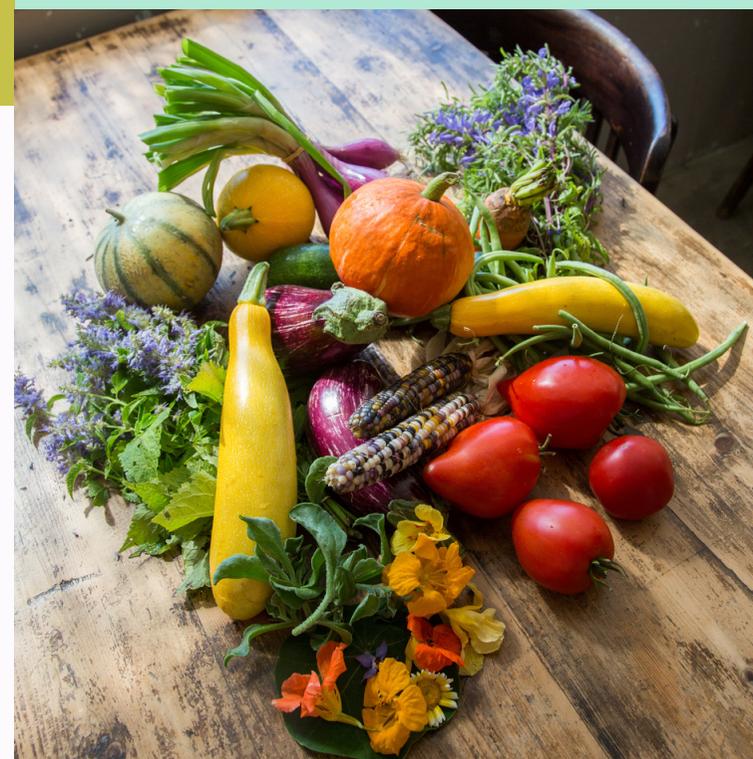
- ☎ 04 75 46 82 33
- ✉ ccpd.courrier@orange.fr
- 🌐 site en cours d'élaboration
- 📍 Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux
8 rue Garde de Dieu
26 220 DIEULEFIT



Défi Alimentation Locale

Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux

Projet Alimentaire Territorial



Défi Alimentation Locale

Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux



PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES EN ACTION

2019-2023

PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION
NOTRE MODÈLE A DEL'AVENIR



Crédits photos : A. Puig Rosado, C. HARMEGNIES, CCDB

Document réalisé par le service Agriculture, Forêt, Gestion de l'espace de la CCDB

Ne pas jeter sur la voie publique